



## SYNTHESE DU COLLOQUE

### LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET UNIVERSITAIRE TRANSFRONTALIER ET LA GOUVERNANCE TERRITORIALE DANS LE GRAND EST

Organisé par l'Association Nationale des Clubs et le Club Partenaires pour Agir du Grand Est  
18 octobre 2007 - ENACT de Nancy

**La question transfrontalière** comme axe de développement territorial des régions du Grand Est est à l'origine du cycle de réflexions qui a conduit le Club Partenaires pour Agir avec plusieurs réseaux d'acteurs<sup>1</sup> de 2005 à 2007 à organiser deux séminaires sur **l'emploi transfrontalier** et le développement territorial (21 juin 2006), sur **les agglomérations transfrontalières** de Lille à Bâle (1er février 2007) et **un colloque** (18 octobre 2007) à l'ENACT de Nancy sur **la gouvernance du développement économique et universitaire transfrontalier** dans le Grand Est. Ce document en constitue une synthèse résumée.

Trois grands axes de questionnements ont guidé le colloque : Où en sont les coopérations transfrontalières et quels en sont les enjeux pour le développement des régions du Grand Est ? Quel rôle joue l'entreprise et les échanges économiques et universitaires transfrontaliers dans leur développement ? Quelles stratégies et quelles gouvernances transfrontalières construire dans le Grand Est ? En filigrane ces réflexions ont aussi été guidées par l'interrogation de la DATAR sur les espaces charnières qui a initié ces travaux en 2005 sur le transfrontalier.

#### A. LA SITUATION DU GRAND EST DANS SON ENVIRONNEMENT TRANSFRONTALIER APPELLE À STIMULER SA MODERNISATION

L'état des lieux des coopérations transfrontalières à l'échelle du Grand Est a été présenté par Laurence BERTRAND qui a conduit une mission d'étude sur ce thème coordonnée par le SESGAR de Lorraine pour les cinq Préfectures de Région.

---

<sup>1</sup> Nos remerciements aux acteurs qui ont accompagné cette démarche dont l'ENACT de Nancy, structure porteuse du Club Grand Est ; le SESGAR de Lorraine, coordinateur de l'étude de la MEDCIE ; plusieurs réseaux de chercheurs dont Philippe HAMMAN et Maurice BLANC (Université Marc Bloch de Strasbourg), Marie-France GAUNARD (CEGUM – Université de Metz), Rachid BELKACEM (GREE – Université Nancy 2); des acteurs économiques du Grand Est...

## **1. Une position centrale mais en creux de l'espace français du Grand Est en Europe**

Le Grand Est, composé des cinq régions institutionnelles françaises Alsace, Bourgogne, Champagne-Ardenne, Franche-Comté et Lorraine, bénéficie d'une situation géographique centrale en Europe, frontalière avec l'Allemagne, la Suisse, le Luxembourg et le Benelux. Il est entouré au niveau européen de régions à fort potentiel d'activités dont il ne partage pas le dynamisme économique. Espace à faible densité de peuplement au regard des autres régions voisines, plus urbanisées, il n'est pas doté d'une véritable métropole économique prédominante, même si Strasbourg accueille le parlement européen. C'est cependant un espace très bien desservi par les transports, ferroviaires et autoroutiers, disposant d'un fort potentiel d'accessibilité avec l'arrivée de deux TGV venant du Nord et du Sud, lui permettant de connecter les eurorégions en formation (Rhin Supérieur, Saar-Lor-Lux ou Grande Région, Arc Jurassien).

C'est un territoire en forte recomposition industrielle, comportant beaucoup de territoires ruraux, qui subit l'influence des grandes métropoles voisines. Un des enjeux qui se pose c'est d'identifier comment renforcer l'attractivité de cet espace de transition entre d'autres régions européennes plus fortes et mieux structurées.

## **2. Des axes de modernisation face aux reconversions structurelles transfrontalières**

Les régions du Grand Est sont toujours très marquées dans leur économie par un héritage industriel traditionnel (sidérurgie, textile, activité minière, automobile) apportant pour une grande part peu de valeur ajoutée et présentant un faible niveau technologique. La faiblesse des services privés aux entreprises ne facilite pas les mutations. Toutefois, des secteurs plus innovants comme la production d'équipements et les composants électriques et électroniques, les nanomatériaux ou encore les biotechnologies notamment à visées thérapeutiques constituent des potentialités intéressantes, exploitables au plan transfrontalier avec les régions étrangères voisines (Land de Sarre, Bade-Wurtemberg et la Suisse).

Face au constat de mutations technologiques lentes et difficiles, il existe aussi un potentiel de recherche publique et de formation supérieure qui se développe en identifiant des synergies avec celui des régions voisines, y compris étrangères, dans plusieurs domaines essentiels de l'économie de la connaissance (matériaux, sciences de la vie, développement durable, chimie, microtechnique, agronomie et informatique). **Dans ces domaines et pour ce qui est de la création et de l'initiative, il faut une visibilité d'ensemble au niveau du Grand Est,** soulignait Jean-Yves LE DEAUT Vice-Président du Conseil Régional de Lorraine, qui préside le groupe de travail sur l'enseignement supérieur de la Grande Région.

L'emploi transfrontalier (9 % et 7 % de la population active en Lorraine et en Alsace), équivalent au poids du chômage, exprime le phénomène de développement transfrontalier. Dans le Grand Est le travail frontalier, qu'il faut accompagner, concerne plus de 150 000 personnes en 1999, soit 60 % du total des frontaliers français.

Parmi les enjeux de gouvernance, souligne Etienne MULLER, chargé de mission Coopération transfrontalière au Conseil Régional de Lorraine, il faut retenir l'intérêt de maintenir le savoir faire issu de la tradition industrielle forte de cette région transfrontalière, et en même temps d'aller vers une société de la connaissance et de services à forte valeur ajoutée. L'accompagnement de cette évolution doit passer par un effort de qualification de la main d'œuvre et l'insertion sociale des populations dans le cadre du marché de l'emploi de la

Grande Région, ainsi que par l'amélioration des conditions de la mobilité, la valorisation du cadre de vie dans les zones frontalières et celle des identités culturelles.

### **3. Le développement des fonctions métropolitaines conjuguant polycentrisme urbain, espaces naturels et villes frontalières**

Le Grand Est, doté d'une configuration urbaine polycentrique éclatée de villes moyennes, pâtit de l'absence de métropole de rang européen susceptible de jouer un rôle de locomotive pour le développement. La bonne accessibilité et les opportunités liées à l'arrivée des deux TGV Est et Rhin Rhône ouvrent la voie à des coopérations en réseaux de villes pour optimiser et développer les fonctions métropolitaines de haut niveau au-delà des seules villes frontalières. Un enjeu important, note Etienne MULLER à cet égard, consiste à mieux organiser le sillon lorrain et au-delà, véritable dorsale urbaine de la Grande Région au cœur du Grand Est, en prenant en compte l'« écharpe verte » des espaces naturels qui l'entourent.

#### **B. LES PERSPECTIVES TRANSFRONTALIÈRES DE DÉVELOPPEMENT NÉCESSITENT DE NOUVELLES COOPÉRATIONS ENTRE ADMINISTRATIONS, ENTREPRISES ET SYSTEMES DE FORMATION**

Michel CASTEIGTS, professeur à l'IAE de l'Université de Pau et bon connaisseur du transfrontalier, le soulignait : de manière générale, hors de la coopération transfrontalière de proximité, la coopération économique transfrontalière n'est pas naturelle. C'est semblable en matière de coopération universitaire où les véritables proximités sont thématiques. Mais **le Grand Est** constitue peut-être **une exception partielle** en la matière.

En effet « entre la Sarre et la Moselle, **c'est une autre histoire** qui existe qu'entre les basques de part et d'autre de la frontière où les différentiels économiques jouent entièrement pour l'installation des entreprises en Espagne. Et **c'est cela qui crée la confiance** ! Et puis, avec la création de l'Euro, les différentiels ne sont pas si énormes que cela. Cette particularité du Grand Est est aussi sa chance ! » disait Monsieur HELMER directeur de l'Eurozone Sarrebruck Forbach. Cette exception se retrouve aussi avec l'existence d'un large bassin franco-suisse autour des microtechniques, lié à l'histoire de la région, qui favorise des relations transfrontalières de proximité dans le domaine des coopérations technologiques universitaires. Cependant ces relations sont affectées par la faiblesse des coopérations industrielles transfrontalières et le déséquilibre notoire entre les deux pays en matière de sous-traitance.

Plusieurs leçons sont à dégager des expériences d'entreprises présentées au colloque.

Comme le soulignait l'expérience transfrontalière d'une PME, il n'y a de relations interentreprises stables dans la durée que si on dégage des **complémentarités**, des relations de réciprocité qui dépassent les relations de concurrence. Il ne peut y avoir coopération transfrontalière dans le domaine économique sans l'attention très particulière apportée à l'établissement d'un climat de **confiance**.

Le déploiement de **clusters d'entreprises** bien ciblés constitue un axe de développement important. Le colloque en a présenté de trois sortes : clusters technologiques associant savoirs technologiques universitaires et projets industriels (pôle de compétitivité microtechnique de Besançon), business cluster tourné vers un besoin de marché (projet lorrain des nouvelles technologies de la construction), ou pépinière incubateur d'entreprises travaillant en grappe

d'affaires à l'italienne (expérience de l'ADEC dans l'eurorégion PAMINA au nord de l'Alsace).

### De nouvelles coopérations transfrontalières sont indispensables dans les domaines de l'administration et des systèmes éducatifs locaux

Ces dynamiques transfrontalières ne sont pas spontanées. Les relations interentreprises sont fondées sur des relations de confiance et de complémentarité, mais nécessitent un fort soutien de leur environnement territorial et administratif national associé à celui de l'autre côté de la frontière. Des processus d'**apprentissage de nouvelles coopérations territoriales et administratives transfrontalières** doivent s'initier pour accompagner ces dynamiques de développement transfrontalier.

Mais le colloque a souligné l'importance d'autres coopérations tout aussi fondamentales à inventer **entre systèmes de formation et tissus économiques locaux** en réponse aux besoins complémentaires croissants de financements et de qualification de part et d'autre des frontières (Luxembourg et Suisse notamment). « Des pistes d'agrément existent entre la Wallonie et le Luxembourg. Elles sont à rechercher entre la France et le Luxembourg. Elles constituent des pistes plus subtiles que celles qu'on a cherché en matière de zone franche ».

Enfin le thème de la **reprise d'entreprise** est important. 90% des PME n'ont pas de successeurs en Allemagne notamment. Et ceci constitue une opportunité à saisir dans une optique transfrontalière en constituant des plates-formes d'échanges pour mettre les gens en relations entre eux en **créant une vision régionale transfrontalière**.

## C. LA NÉCESSITÉ DE STRATÉGIES D'OUVERTURE VERS LES EURORÉGIONS EN CONSTRUCTION

### 1. L'exemple de l'ouverture de la Lorraine vers le Luxembourg dans la Grande Région

Roger CAYZELLE, Président du Conseil Économique et Social de Lorraine, avait adressé à la veille du colloque, à Pierre MIRABAUD, Délégué Interministériel à l'Aménagement et à la Compétitivité des Territoires, l'étude du CES intitulé "**L'enjeu transfrontalier, au cœur du développement de la Lorraine - une urgence : le Luxembourg**". Il soulignait "l'exception économique luxembourgeoise qui a construit l'exception frontalière lorraine". Il indiquait notamment que "les opportunités pour le Luxembourg comme pour la Lorraine à se projeter dans une approche différente de leur environnement territorial, social et économique commun **ne sont pas suffisamment intégrées à la stratégie régionale ni suffisamment appuyées par l'État Français** qui conserve les compétences essentielles de la nécessaire dimension diplomatique de cette stratégie". Le CES de Lorraine appelle ainsi sur son blog à un partenariat plus structuré impliquant les deux États avec la Région Lorraine et le soutien de l'Union Européenne.

#### L'analyse du CES du développement de la Lorraine face au phénomène luxembourgeois

Véronique CERUTTI, responsable des études au CES, représentant Roger CAYZELLE a détaillé ainsi la position du CES.

Le thème du frontalier s'est imposé comme un phénomène incontournable du paysage économique lorrain. En quelques années le PIB luxembourgeois a atteint 55% du PIB lorrain. En extrapolant la tendance le PIB luxembourgeois équivaldra au PIB lorrain en 2030. **Le Luxembourg, État métropole**, voit plus d'un tiers de sa croissance tirée par ses fonctions métropolitaines. Il a par là vocation à diffuser au delà de son territoire, mais il n'est pas

indépendant en terme de moyens pour continuer sur cette progression, il dépend de ses bassins d'emploi périphériques et centralement de la Lorraine.

**L'exception économique luxembourgeoise construit l'exception frontalière lorraine.** Dans le domaine des services aux entreprises le Luxembourg et la Lorraine interagissent comme des vases communicants. Alors que la Lorraine décroche totalement en terme de création d'emplois, le Luxembourg est exceptionnel dans cette évolution. La proportion des services aux entreprises dans le tissu économique luxembourgeois est de 80% du potentiel de services en Lorraine. On se demande s'il n'y a pas **une relation de cause à effet qui ferait qu'à cause de cette dynamique trop forte du développement tertiaire du Luxembourg la Lorraine n'aurait pas pu se développer dans ce sens là.**

Pour le CES le **Luxembourg** est devenu le **moteur** d'une dynamique moderne en **Grande Région** selon les critères de Lisbonne. Toutes les entités de la Grande Région sont en retard par rapport à cette dynamique, y compris la Rhénanie Palatinat. En terme d'investissement de recherche le Luxembourg augmente son budget de recherche publique de 21% en 2008. Quantitativement il a créé 43 000 emplois depuis 2001 occupés à près de 30% par les lorrains. Ces emplois se sont développés essentiellement dans les qualifications supérieures des services, dans l'immobilier et les services financiers. **La dynamique des qualifications de l'emploi au Luxembourg entraîne qualitativement et la main d'œuvre lorraine et le territoire lorrain.** Ce n'est pas que les franges frontalières mais aussi la région toute entière qui sont concernées par cette dynamique.

Ce pari d'accompagner la dynamique luxembourgeoise fait partie de notre propre logique de construction de notre bassin de main d'œuvre en Lorraine, insiste le CES. L'enjeu pour l'économie lorraine c'est la capacité du bassin de main d'œuvre à alimenter cette dynamique en terme de qualifications, mais aussi au niveau de l'innovation et de la recherche, de la disponibilité foncière, de l'attractivité. Ce risque n'en est pas un pour la Lorraine car celle-ci est obligée de l'engager pour elle même. Ce sont ses propres priorités, qu'il faut jouer en ayant en tête les complémentarités avec le Luxembourg. C'est un enjeu pour la Région, qu'il faut aussi mener au niveau infra régional.

#### Une stratégie d'ouverture partagée

Cette stratégie est partagée par Daniel GUEZA responsable d'EUREFI, fonds de développement transfrontalier. Au départ le transfrontalier c'était une sorte de mouton noir, aujourd'hui c'est devenu un atout. Comme l'a dit Monsieur Le DEAUT, il faut s'appuyer sur les pays qui ont une force. On le voit souvent, quand les luxembourgeois veulent quelque chose on l'obtient, s'ils ne le veulent pas, on n'y arrive pas. Il faut savoir s'appuyer sur les partenaires et accepter de faire fi de certaines ambitions nationales qu'on peut avoir, pour accepter d'entrer dans la stratégie des autres. Conjuguer des stratégies c'est toujours abandonner un peu de son autonomie, mais c'est aussi peut-être retrouver plus d'indépendance derrière, et en tout cas plus de moyens.

## **2. La nécessité d'un équilibre des termes de l'échange dans la gouvernance transfrontalière**

**Une grande différence existe entre les frontières du Grand Est au Nord et celles d'avec la Suisse avec l'existence d'un retour fiscal** de la part de cette dernière. Les cantons suisses de Genève versent 3,5% de la masse salariale des frontaliers français aux deux départements de l'Ain et de la Haute-Savoie, qui servent pour les infrastructures.

C'est une des problématiques que posent la situation spécifique et la richesse du Luxembourg (450 000 habitants, 120 000 frontaliers par jour) qui n'a pas eu à financer les formations et qui

n'a pas à financer le chômage. Les collectivités territoriales françaises qui financent ces investissements n'ont pas eux par contre en retour de richesses fiscales puisque les entreprises restent de l'autre côté. **Il faut que les termes de l'échange soient équilibrés. Il s'agit d'un problème de gouvernance transfrontalière.**

#### D. LE BESOIN DE GOUVERNANCE TERRITORIALE DES ESPACES TRANSFRONTALIERS À DIFFÉRENTES ÉCHELLES ...

##### Quelques enseignements sur la gouvernance territoriale dans les espaces transfrontaliers qu'exprime Michel CASTEIGTS

Dans un territoire quelqu'il soit aucune collectivité ne peut prétendre au monopole de la légitimité. Il y a besoin de coproduire une décision, l'intérêt général. Ce passage de la logique d'un gouvernement institutionnel à la logique de la coproduction de l'intérêt général, c'est cela la gouvernance. Par définition, **dans la situation transfrontalière, il n'existe aucune institution qui puisse revendiquer à quelque monopole de légitimité** que ce soit puisque le territoire est à cheval sur au moins deux systèmes de légitimité démocratique totalement différents de part et d'autres de la frontière. **Ces espaces charnières transfrontaliers ne peuvent réguler l'action collective que dans des logiques de gouvernance, dans des logiques stratégiques de projet.**

La question de **la gouvernance des espaces transfrontaliers** est donc **une question politique globale**, qui suppose plusieurs choses. Premièrement qu'aucune institution quelle qu'elle soit n'impose un leadership qui ne peut qu'être que contreproductif. Le territoire c'est des gens qui y habitent, des entreprises qui y produisent ou échangent... et qui lui donnent corps. Cela ne veut pas dire qu'il ne doit pas y avoir de leadership. La gouvernance ne peut fonctionner s'il y a pas de leadership. Mais **ce leadership doit s'installer naturellement par consensus entre partenaires. Il ne doit pas résulter de la revendication d'un partenaire d'avoir le leadership.**

Deuxièmement cela suppose que l'on accepte de prendre en compte l'ensemble des logiques structurantes qui sont à l'œuvre sur ce territoire, sans prétendre conférer à telle dimension une valeur supérieure à telle autre. La gouvernance économique ne peut être qu'une composante de cette gouvernance globale. Bien sûr il faut qu'il y ait des instances partielles de coordination entre telle ou telle dimension (économique et universitaire à l'échelle du Grand Est ou de la Grande Région par exemple). Mais elles ne trouveront leur sens que si elles s'insèrent dans une cohérence globale. C'est dans un projet stratégique partagé au niveau territorial que les acteurs arriveront à faire tomber les cloisons existantes d'ordre culturelle, de logiques et d'enjeux stratégiques.

##### Le besoin d'une structure de gouvernance transfrontalière...

À partir du moment où comme le dit le CES il existe « un nouvel espace économique prenant en compte le Luxembourg et son rôle de moteur de développement », cela appelle, note Michel CASTEIGTS, à créer une nouvelle structure de gouvernance, appropriée à cet espace. Et sans doute à rattraper le déficit de gouvernance territoriale locale pour pouvoir faire de la meilleure gouvernance transfrontalière dans cette nouvelle structure transfrontalière.

##### ...prenant en compte différents niveaux de gouvernance territoriale

Christian ARIÈS, conseiller général de Meurthe-et-Moselle en charge du transfrontalier, approuve cette approche, qui concerne différents niveaux de gouvernance locale, territoriale, régionale et de la Grande Région, tout en soulignant le besoin que cette gouvernance

transfrontalière tienne compte de problèmes réglés par les départements (allocations familiales, allocations de chômage, RMI,...) et les Régions (formation et orientation professionnelle,...) et dans lesquels l'État intervient.

#### E. CONCLUSION PAR L'ANCPA : LE GRAND EST, UN ESPACE CHARNIÈRE DANS UNE PERSPECTIVE EUROPÉENNE

En septembre 2005 la DATAR interrogée sur la problématique transfrontalière proposée par le Club Partenaires pour Agir Grand Est pour son activité 2006-2007 élargissait la proposition en manifestant son intérêt pour les espaces charnières. A l'issue de ces trois ans d'enquêtes, d'échanges, de réflexions collectives il se révèle que **le Grand Est** apparaît non seulement comme un **espace de transition**, comme l'a montré Laurence BERTRAND dans l'étude de la MEDCIE, mais aussi comme un **espace de connexion** entre les autres régions étrangères voisines, et plus encore, à notre sens, comme ayant une vocation possible à devenir un véritable **espace charnière des Eurorégions auxquelles il participe** (Rhin Supérieur, Grande Région, Arc jurassien). C'est à cette proposition de travail, à approfondir et à débattre bien sûr, vers laquelle nous conduisent les échanges du colloque et les interrogations de ce cycle de réflexion.

#### 1. Par quel point de vue surmonter des logiques de développement éclatées pour le Grand Est ?

Le colloque a brossé un tableau synthétique rapide de la situation du Grand Est, ses forces et ses faiblesses, présenté des expériences et des éléments de stratégies d'ouverture transfrontalières dans les domaines économiques, universitaires, technologiques, et des éléments d'éclairage en matière de gouvernance territoriale transfrontalière. Il a aussi noté des éléments d'« alerte » vers le « risque d'éclatement » entre des projets, des logiques et des horizons territoriaux transfrontaliers qui se tournent le dos, les uns se tournant vers l'Europe du Nord et les autres vers l'Est ou regardant vers la Région Rhône-Alpes, la Suisse et la Méditerranée. Il a ainsi posé la question de la pertinence de l'entité du Grand Est surtout reconnue par les administrations publiques et les chambres consulaires qui s'organisent en réseau à cette échelle.

Cette contradiction entre logiques polycentriques ne semble pas pouvoir être surmontée du point de vue des projets économiques transfrontaliers présenté dans l'étude de la MEDCIE, projets dont le colloque a montré la nature « polycentrique ». La pertinence de l'entité du Grand Est quant à servir le développement territorial de ses régions dans leur environnement transfrontalier européen nous paraît être mieux éclairée, à la lecture des résultats du colloque, par le point de vue élargi que pourraient jouer ensemble les régions françaises du Grand Est dans cet espace de transition que constitue déjà d'une certaine façon **le Grand Est**, en lui conférant dans leur stratégie **un rôle d'espace de connexion ou d'espace charnière avec les 3 « eurorégions »** en cours de formation **auxquelles ces régions participent** déjà peu ou prou (Grande Région ou Sar-Lor-Lux, Rhin supérieur, Arc jurassien).

#### 2. Le Grand Est, espace charnière vers une grande région européenne centrale ?

L'Alsace, la Lorraine, la Franche-Comté sont parties prenantes de telles perspectives de regroupement avec leurs voisines européennes les plus proches. Mais chacune pour leur propre compte et leur propre horizon européen. Pour une Europe plus forte et plus solidaire, les Régions ont un rôle important à jouer en développant des partenariats stratégiques et des

coopérations renforcées. Ne pourrait-on pas penser qu'à l'instar des régions frontalières françaises et italiennes qui se sont réunies en juillet 2007 pour avancer dans la perspective d'une Eurorégion Alpes-Méditerranée, les régions de cet espace géographique européen central (étroitement liées aux régions françaises du Grand Est, notamment Alsace Lorraine Franche-Comté avec lesquelles elles ont tissé des liens historiques, économiques et culturels forts et construisent des eurorégions), puissent elles aussi chercher à renforcer leurs liens dans des coopérations renforcées à cette échelle ?

Une association plus étroite des Régions françaises du Grand Est (favorisant les synergies entre elles dans un certain nombre de domaines présentés au colloque) pourrait constituer, dans une telle perspective de long terme prenant comme horizon un tel espace régional européen, un levier pour renforcer leur attractivité commune et développer leurs atouts en favorisant un rôle de trait d'union et de connexion entre ces trois euro régions en formation. Ce levier pourrait être à même de répondre à la question posée dans le colloque sur la façon de développer le cœur de ces régions autant que leurs franges frontalières.

### **3. Des synergies pour renforcer l'attractivité du Grand Est dans cette perspective**

Carrefour entre d'autres régions européennes plus fortes et mieux structurées, le Grand Est dispose d'atouts importants pour se renforcer dans cette perspective de grande région européenne centrale. C'est d'abord un espace très bien desservi par les transports, ferroviaires et autoroutiers, disposant d'un fort potentiel d'accessibilité avec l'arrivée de deux TGV venant du Nord et du Sud, lui permettant de connecter les eurorégions en formation (Rhin Supérieur, Saar-Lor-Lux ou Grande Région, Arc Jurassien). Ces opportunités ouvrent la voie à des coopérations en réseaux de villes pour consolider les fonctions métropolitaines de haut niveau au-delà des seules villes frontalières au niveau du Grand Est. La place centrale et politique qu'occupent Strasbourg et le parlement européen lui confère une attractivité supplémentaire. D'ailleurs, n'est-ce pas ici qu'a pris naissance la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier à l'origine de la construction de l'Europe ? Cette grande région européenne centrale pourrait s'identifier au cœur originel de l'Union européenne et promouvoir de fait le modèle de développement polycentrique durable prôné actuellement par le Schéma de Développement de l'Espace Communautaire.

Son potentiel de recherche, d'enseignement supérieur et de main d'œuvre qualifiée, ses capacités d'initiatives et d'innovations dans les secteurs modernes (Santé, biotechnologies et microtechniques, TIC, développement durable, écoconstruction,...), le maillages des centres technologiques et scientifiques avec les eurorégions proches et les coopérations territoriales en réseaux en plein essor, offrent au Grand Est des atouts pour mieux relier et se connecter aux dynamiques des eurorégions en construction (Saar-Lor-Lux ou Grande Région, Rhin Supérieur, Arc jurassien). Cela demande de **renforcer la visibilité d'ensemble au niveau du Grand Est et la cohérence de ses projets.**

L'existence de l'**Association des Régions Françaises du Grand Est (ARFGE)**, que préside cette année le Conseil Régional de Lorraine, exprime le besoin d'ouverture de la dimension transfrontalière à cette échelle élargie, française et européenne. Comme le disait Jean-Yves LE DEAUT **pour être visible au niveau européen il faut un projet politique.** Tel nous paraît être un des enseignements de ce colloque que de poser les questions du développement transfrontalier des Régions du Grand Est, non pas seulement autour des horizons propres à chacune d'elles, mais aussi dans un horizon commun élargi au Grand Est et à un **espace charnière européen** vers lequel elles se tournent.